

Exercer l'autorité en Église aujourd'hui

Insistances et orientations de Vatican II

- I. Structure de *Lumen Gentium*
- II. L'autorité des ministres ordonnés
 - A. Sacerdoce commun et ministère ordonné
 - B. Sens de la foi et magistère
 - C. Service royal des laïcs et gouvernement des pasteurs

Conclusion

Petite bibliographie (ordre chronologique)

- *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décrets, déclarations, messages*, Paris, Centurion, 1967 ; *Vatican II. L'intégralité*, Paris, Bayard, 2002.
- C. SOETENS (dir.), *Vatican II et la Belgique*, Ottignies LLN, Quorum, 1996 ; rééd., Presses universitaires de Louvain, 2012.
- G. ALBERIGO, *Pour la jeunesse du christianisme : le concile Vatican II 1959-1965*, Paris, Cerf, 2005.
- P. CHENAUX, *Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du Concile*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012.
- J. FAMEREE (dir.), *Vatican II comme style. L'herméneutique théologique du Concile* (Unam Sanctam. Nouvelle série), Paris, Cerf, 2012.

Structure de *Lumen Gentium*

1. Le mystère de l'Église (n° 1-8)
2. Le Peuple de Dieu (n° 9-17)
3. La constitution hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat (n° 18-29)
4. Les laïcs (n° 30-38)
5. L'appel universel à la sainteté dans l'Église (n° 39-42)
6. Les religieux (n° 43-47)
7. Le caractère eschatologique de l'Église en marche et son union avec l'Église du ciel (n° 48-51)
8. La bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, dans le mystère du Christ et de l'Église (n° 52-69)

LG, chap. 1, n° 4 [*L'Esprit qui sanctifie l'Église*] : « Cette Église (...) à laquelle (l'Esprit) assure l'unité dans la communion et le service (*ministratio*), il l'équipe et la dirige (*instruit ac dirigit*) grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques (*donis hierarchicis et charismaticis*) » (éd. du Centurion, 1967, p. 16).

LG, chap. 4, n° 37 [*Relation des laïcs à la hiérarchie*] : « Comme tous les chrétiens, les laïcs ont droit de recevoir en abondance des pasteurs sacrés les ressources qui viennent des trésors spirituels de l'Église, en particulier les secours de la parole de Dieu et des sacrements ; qu'ils s'ouvrent à ces mêmes pasteurs de leurs besoins et de leurs vœux avec toute la liberté et la confiance qui conviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ. Dans la mesure de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur rang, ils ont la faculté et même parfois le devoir de manifester leur sentiment en ce qui concerne le bien de l'Église. Cela doit se faire, le cas échéant, par le moyen des institutions que l'Église a établies pour cela, et toujours dans la sincérité, le courage et la prudence, avec le respect et la charité qu'on doit à ceux qui, en raison de leurs charges sacrées, tiennent la place du Christ.

Comme tous les fidèles, les laïcs doivent embrasser, dans la promptitude de l'obéissance chrétienne, ce que les pasteurs sacrés en tant que représentants du Christ, décident au nom de leur magistère et de leur autorité dans l'Église (...). Qu'ils ne manquent pas de [les] recommander à Dieu, dans la prière (...).

Les pasteurs, de leur côté, doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église ; ayant volontiers recours à la prudence de leurs conseils, leur remettant avec confiance des charges au service de l'Église, leur laissant la liberté et la marge d'action, stimulant même leur courage pour entreprendre de leur propre mouvement. Qu'avec un amour paternel ils accordent attention et considération dans le Christ aux essais, vœux et désirs proposés par les laïcs, qu'ils respectent et reconnaissent la juste liberté qui appartient à tous dans la cité terrestre.

De ce commerce familial entre laïcs et pasteurs il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens : par là en effet s'affirme chez les laïcs le sens de leur responsabilité propre (...). (Les pasteurs), avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir plus efficacement sa mission pour la vie du monde » (éd. du Centurion, 1967, p. 75-77).